



BORDEREAU DE COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Calculer le solde de votre Taxe d'Apprentissage :

Vous pouvez choisir votre bénéficiaire ! L'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle est habilité à recevoir les 13% de la Taxe d'Apprentissage. Votre versement s'effectue directement et permet de soutenir nos missions de formation pour nos publics professionnels.

Masse salariale 2020 _____ €

Montant global de la Taxe d'Apprentissage (0,68% de la Masse salariale 2020) _____ €

Montant du solde de la Taxe d'Apprentissage (13% du Montant global de la TA) _____ €

Je choisis de verser les 13% de la Taxe d'Apprentissage à l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle par :

VIREMENT IBAN FR76 4255 9100 0008 0026 8055 932 BIC CCOPFRPP

Titulaire du compte : Institut Supérieur des Techniques du Spectacle

OU

Merci d'indiquer la mention « TA2021 + votre SIREN » dans le libellé du versement

CHÈQUE N° _____ BANQUE _____

A l'ordre de : Institut Supérieur des Techniques du Spectacle

Merci d'indiquer la mention « TA2021 + votre SIREN » au dos

Renseignements sur l'entreprise :

NOM DE L'ENTREPRISE _____

RAISON SOCIALE SI DIFFÉRENTE _____ SIRET _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

INTERLOCUTEUR _____ FONCTION _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

BORDEREAU À RETOURNER À : ISTS – Espace Saint-Louis – 20, rue Portail Boquier – 84000 Avignon

REÇU FISCAL LIBÉRATOIRE

CADRE RÉSERVÉ À L'ISTS

N° UAI 084 011 ZZ

Nous vous retournerons ce reçu à partir du 31 mai 2021.

NOM DE L'ENTREPRISE _____ SIRET _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____ VILLE _____

MONTANT DE VOTRE VERSEMENT _____ DATE _____